

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

HONNEUR – FRATERNITÉ – JUSTICE



MINISTÈRE DU PÉTROLE ET DE L'ÉNERGIE



COMMISSION AD HOC DE LA SMH POUR LES DEPENSES INFERIEURES AU SEUIL.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

L'Autorité Contractante : Société Mauritanienne des Hydrocarbures

Objet : Dossier CCC N°15 Portant sur la Dératisation des locaux de la SMH

Nombre d'offres de reçues : Quatres (04) offres

Nom de l'attributaire : ZAHRA-SARL, RC : 70270 et NIF : 20702162 Tel : +222
36147393

Montant et délai d'exécution : Cent Trente Mille MRU HTVA (130 000 MRU HTVA) pour un délai de (10 jours).

Source de financement : Fond SMH

La publication du présent avis ouvre un délai de recours de 03 jours ouvrables auprès de l'Autorité Contractante.